

INAUGURATION DU CENTRE SPORTIF DE L'UNIVERSITÉ DE TOULON

LUNDI 30 JUIN 2014

DOSSIER DE PRESSE



→ SOMMAIRE

Communiqué	3
Édito	4
Fiche technique	5
Le sport à l'Université de Toulon : le Service des Sports (SUAPS) ...	7
Faire de la compétition : l'Association Sportive de l'UTLN	8
L'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	9
Le statut de Sportif de Haut Niveau	11

→ COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 30 juin, Marc Saillard, Président de l'Université de Toulon, inaugure le centre sportif universitaire, en présence de Philippe Granarolo, Adjoint au Maire de La Garde, Jean Bombin, Conseiller général, Joël Canapa, Conseiller régional, Claire Lovisi, Rectrice de l'Académie de Nice et Chancelière des universités et Laurent Cayrel, Préfet du Var.

À l'occasion de cette inauguration, l'Université de Toulon **met à l'honneur les étudiants investis dans l'Association Sportive de l'UTLN** pour leurs bons résultats sportifs, parmi lesquels :

- l'équipe de rugby féminine, championne de France ovale U
- l'équipe de handball féminine, championne de France élite
- Antoine Hoang, tennisman, champion de France élite
- Antoine Hoang et Benoît Dardaine, tennismen, champions de France en double

Au total, sur l'année 2013-2014, 150 étudiants ont participé à des phases de qualifications et 65 d'entre eux à des phases finales nationales universitaires.

Composé d'une halle des sports avec mur d'escalade livrée en 2011, complétée en 2014 par un terrain multisports en gazon synthétique nouvellement créé et de deux terrains de tennis entièrement rénovés, **le centre sportif de l'UTLN est essentiel à la pratique du sport à l'université.**

Ces infrastructures **accueillent les actions sportives menées par le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)** auprès de 1500 inscrits et **permettent aux 650 étudiants de l'UFR STAPS de se former à l'encadrement d'un grand nombre d'activités sportives.** La halle des sports est également utilisée dans le cadre de manifestations de sensibilisation et d'initiation à l'encadrement des pratiques handisport ainsi que pour des animations vie étudiante, comme la nuit du volley, lors des deux semaines temps forts.

CONTACT PRESSE

Camille Pesnel

Tél. 04 94 14 20 30

Port. 06 80 47 90 63

Email : pesnel@univ-tln.fr

→ ÉDITO

L'Université de Toulon considère le sport comme un élément indispensable à la dynamique et à la cohésion de sa communauté ainsi qu'à l'épanouissement de ses étudiants. Non seulement car il véhicule des valeurs : la solidarité, le goût de l'effort, le respect de soi et de l'adversaire, mais aussi car il a son rôle à jouer dans la formation.

C'est une évidence pour les étudiants inscrits à l'UFR STAPS mais cela doit l'être aussi pour tous les autres étudiants. En effet, la formation, outre l'acquisition de connaissances, passe aussi par l'apprentissage de la vie sociale, la prise de responsabilité, la direction de groupes etc. Le sport y contribue, de même qu'il améliore la qualité de vie des étudiants, car sport et santé sont étroitement liés.

Ainsi, le Service des Sports (SUAPS) offre une trentaine d'activités sportives et organise divers événements ouverts à tous tels que les sorties de ski, de canyoning, la nuit du volley, etc. Certaines formations encouragent aussi la pratique sportive en accordant une bonification aux étudiants qui s'y adonnent régulièrement. Pour ceux qui souhaitent s'engager dans la compétition, l'université dispose d'une Association Sportive qui les encadre et les prépare. Quant aux sportifs de haut niveau, une organisation spécifique des enseignements leur est proposée afin de concilier études et pratique intensive de leur sport.

Tout ceci nécessite bien sûr des équipements adaptés et disponibles. Les Contrats de plan État-Région 2000-2006 et 2007-2013 nous ont fourni l'opportunité d'acquérir, sur le campus de La Garde, un centre sportif universitaire de grande qualité, composé d'une halle des sports avec mur d'escalade, d'un terrain multisports en gazon synthétique et de deux terrains de tennis rénovés.

Je remercie vivement l'État, la Région et le Département pour avoir permis ces réalisations. Ces infrastructures viennent s'ajouter à nos deux salles de musculation et aux équipements que les communes voisines mettent à notre disposition. Je les en remercie également. Je n'oublie pas cependant que notre université ouvre son campus de Toulon - Porte d'Italie en septembre, et nous travaillons pour offrir à nos étudiants en centre-ville la possibilité de pratiquer du sport à proximité de leur lieu d'études.



Marc SAILLARD, Président de l'Université de Toulon

Marc SAILLARD

Président de l'Université de Toulon

→ FICHE TECHNIQUE

La construction d'équipements sportifs sur le campus de La Garde s'est concrétisée par l'inscription de l'opération « Centre sportif » au Contrat de Plan État-Région (CPER) 2000-2006, comprenant la réalisation d'espaces sportifs couverts ainsi qu'un aménagement des espaces sportifs extérieurs. Une partie des opérations prévue a été réalisée, l'autre reportée sur le CPER 2007-2013 avec un abondement de **1 600 000 €**.

Le campus ne disposait préalablement que d'un terrain de plein air en stabilisé et d'aucun équipement couvert. Pour offrir un minimum de prestations aux étudiants, l'UTLN avait recours à l'utilisation d'installations extérieures à l'établissement.

Aujourd'hui, elle est dotée d'un **centre sportif composé d'une halle des sports avec mur d'escalade, d'un terrain synthétique et de deux cours de tennis**, offrant de nouvelles perspectives dans le domaine de la formation et de la pratique du sport à l'université.

→ HALLE DES SPORTS

Livrée en février 2011, cette halle omnisports de **1 250 m²**, constituée d'un mur d'escalade de **8,5 mètres** de haut par **19,2 mètres** de large, permet la pratique de sports collectifs comme le basket-ball, le handball, le volley-ball, le tennis, le badminton, du handisport et des activités sportives en groupe telles que le yoga, le fitness, le tai-chi, l'escalade...

- Maîtrise d'ouvrage : Rectorat de Nice (Service des constructions)
- Maîtrise d'œuvre : Cabinet Hannouz et Janneau Architectes (Valbonne - 06)

→ TERRAIN SYNTHÉTIQUE

Incluse dans la seconde phase de construction du centre sportif, la transformation du terrain stabilisé en terrain gazon synthétique a démarré en décembre 2013 pour une livraison fin avril 2014. Elle permet la pratique mixte du football et du rugby.

- Maîtrise d'ouvrage : Rectorat de Nice (Service des constructions)
- Maîtrise d'œuvre : Entreprise SERIA



La réfection des deux cours de tennis, l'aménagement des espaces extérieurs avec la création d'un parking en enrobé de 60 places de stationnement ainsi que des travaux de voirie et réseaux divers font également partie de la deuxième phase.

Financée dans le cadre des CPER 2000-2006 et 2007-2013 par l'État, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Conseil général du Var, cette opération s'élève à **4 086 735,17 € TTC** :

- État : **1 447 393,91 €**
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : **1 314 647,16 €**
- Conseil général du Var : **1 324 694,10 €**



→ LE SPORT À L'UNIVERSITÉ DE TOULON : LE SERVICE DES SPORTS (SUAPS)

La pratique du sport à l'université contribue au bien-être de l'étudiant. Elle lui permet de s'accomplir dans un cadre autre que celui des études. Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) organise tout type de pratiques sur les installations sportives de l'université et de l'agglomération.

→ LE SPORT À L'UTLN EN CHIFFRES

- **1 500** adhérents aux Service des Sports (étudiants et personnels)
- **300** étudiants licenciés à l'Association Sportive
- Plus **30** activités sportives
- Plus de **10** événements sportifs toute l'année : séjour au ski, nuit du volley, week-end canyoning...
- **20** intervenants extérieurs
- **10** conventions avec des clubs locaux

→ LE MOT DE MICKAËL DELAPORTE, DIRECTEUR DU SUAPS

« L'Université de Toulon continue à se doter d'installations sportives performantes. Après la livraison d'une halle universitaire en février 2011, où peuvent se dérouler les sports collectifs et l'escalade, **un terrain synthétique dernière génération permettra de développer l'offre de sports collectifs aux usagers.**

Parallèlement, les deux terrains de tennis ont été rénovés, ce qui, en plus d'une salle de musculation sur le campus de La Garde et à l'UFR Droit, permet de **mettre en place une politique sportive ambitieuse.**

Le SUAPS gère ces installations. Il met en œuvre la politique sportive de l'université et offre à ses 1 500 adhérents la possibilité de choisir 3 pratiques parmi un panel de plus de 30 activités, pour une cotisation annuelle allant de 25 à 80 euros.

La pratique compétitive relève de la compétence de l'Association Sportive. Près de 300 licenciés font partie des équipes de l'UTLN et la représentent dans les compétitions de niveau départemental à international.

Cette année, 4 titres de champion de France universitaire (handball et rugby féminin, tennis individuel et double masculin) **viennent couronner une saison particulièrement riche en bons résultats** (65 étudiants en phases finales). Pour la deuxième année consécutive, la sélection féminine de handball de l'université représentera la France aux championnats d'Europe, qui se dérouleront à Rotterdam aux Pays-Bas, du 22 au 30 juillet 2014.

L'UTLN se donne les moyens de ses ambitions sportives, et si beaucoup reste encore à faire, **notre université concourt au rayonnement de notre territoire** au plan national et international. »



Mickaël DELAPORTE, Directeur du SUAPS

→ FAIRE DE LA COMPÉTITION : L'ASSOCIATION SPORTIVE DE L'UTLN

Affiliée à la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU), l'Association Sportive propose aux étudiants de porter haut les couleurs de l'établissement dans des compétitions départementales, régionales ou nationales, voire internationales.

Convivialité et esprit sportif caractérisent la vie de l'association qui regroupe près de **300** membres.

En 2014, 150 étudiants ont participé à des phases de qualification et 65 d'entre eux à des phases finales nationales universitaires. Quatre titres de champion de France couronnent l'engagement des étudiants :

- **Équipe féminine de rugby**, championne de France Ovale U à Clermont-Ferrand le 29 mai. Entraînée par Christine Gassiolo
- **Équipe féminine de handball**, championne de France élite pour la troisième année consécutive à Rouen le 5 juin. Entraînée par Michel Langevin et Davy Duhamel
- **Antoine Hoang**, tennisman champion de France élite à Montpellier le 12 juin. Entraîné par Michel Langevin
- **Antoine Hoang et Benoît Dardaine**, tennismen champion de France en double à Montpellier le 12 juin. Entraînés par Michel Langevin.

→ LES AUTRES SPORTS EN PHASES FINALES

- Badminton
- Volley (masculin et féminin)
- Rugby masculin
- Escalade
- Gymnastique rythmique
- Natation
- Karaté
- Tennis



→ L'UFR SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)

Située sur le campus de La Garde, l'UFR STAPS propose des formations allant de la licence au doctorat. Elles permettent d'accéder à un ensemble de métiers recouvrant les secteurs de l'enseignement, de l'entraînement, du coaching, de l'animation et du loisir sportif, de la santé, de la sécurité, du management de structures ou encore de la recherche scientifique.

→ L'UFR STAPS EN CHIFFRES

- **650** étudiants en 2013/2014
- **26** enseignants et enseignants-chercheurs
- **3** parcours de licence :
 - Éducation et Motricité
 - Entraînement Sportif
 - Activités Physiques Adaptées et Santé
- **1** master en Sciences du Mouvement Humain
- **2** laboratoires de recherche :
 - Laboratoire de biomodélisation et d'ingénierie des handicaps (HandiBio)
 - Laboratoire de Motricité Humaine Éducation, Sport, Santé (LAMHESS)

→ LE MOT DE PIERRE FONTANARI, DIRECTEUR DE L'UFR STAPS

« **En 1995, l'Université de Toulon accueillait les premiers étudiants en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives** dans ce qui n'était encore qu'une division STAPS de l'Université de Nice. Les installations sportives étant inexistantes, les conditions d'enseignement n'étaient pas optimales.



Pierre FONTANARI, Directeur de l'UFR STAPS

Toutefois, **la formation a connu un succès rapide qui ne sera jamais démenti depuis**. Très vite, il est apparu au directeur de l'époque, René Saurin, la nécessité d'offrir aux étudiants la possibilité de recevoir, au moins en partie, leurs enseignements de pratiques sportives sur le campus de La Garde. Le projet de construction d'une halle des sports a ainsi été initié dès 1997. Il aboutira 14 ans plus tard.

Entre-temps, la division STAPS est devenue une Unité de Formation et de Recherche à part entière, comprenant 26 enseignants et enseignants-chercheurs et dotée de ses locaux propres depuis 2005. Elle propose 3 parcours de licence (« Éducation et Motricité », « Entraînement Sportif » et « Activités Physiques Adaptées et Santé »), un Master en Sciences du Mouvement Humain, comprend deux laboratoires de recherche et forme des étudiants jusqu'à Bac+8.

Avec le Service des Sports, l'UFR STAPS a été l'un des artisans de la construction du terrain synthétique livré cette année. Cet équipement complète la halle des sports et s'ajoute à une salle de musculation dédiée à l'UFR. **Ces installations permettent aujourd'hui aux quelque 650 étudiants inscrits en STAPS de pouvoir se former à l'encadrement d'un grand nombre d'activités sportives sur le campus même.** La majorité des sports collectifs de petit terrain (handball, basket-ball, volley-ball, futsal) et grand terrain (football, rugby), l'escalade, le badminton ou encore la préparation physique peuvent être aujourd'hui enseignés **à proximité immédiate des salles dédiées aux enseignements théoriques.**

→ SENSIBILISATION ET INITIATION À L'ENCADREMENT DU HANDISPORT

La halle est également utilisée dans le cadre du parcours « Activités Physiques Adaptées et Santé » (APAS) de la licence STAPS. **Les étudiants peuvent ainsi s'initier à l'encadrement de pratiques handisport** comme le basket fauteuil, le torball, le quad rugby ou le volley assis. Dans le même esprit, cette infrastructure a récemment accueilli une **manifestation de sensibilisation au handisport** dans le cadre d'un projet tuteuré de l'IUT Génie Biologique, en association avec l'équipe de formation de la licence APAS. De plus, l'UFR est impliquée (notamment via le Laboratoire de Motricité Humaine, Éducation, Sport, Santé) dans la mise en œuvre du Plan Régional « Sport, santé, bien-être ». **L'utilisation des installations du centre sportif universitaire peut être un atout dans ce contexte.**

La présence d'**installations sportives**, voire la poursuite de leur développement, sur le site de La Garde, est capitale pour l'UFR STAPS et ses étudiants. Cela permet de limiter les déplacements tant des enseignants que des usagers, ce qui contribue à faciliter les études et la réussite de ces derniers tout en maîtrisant les coûts de formation. De plus, elles **permettent d'assurer une certaine visibilité auprès de partenaires** (Handisport, Conseil régional, Agence Régionale de Santé) dans le cadre de manifestations ayant pour thématique le maintien de la santé par la pratique physique. »



→ LE STATUT DE SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Bénéficier du statut de SHN, c'est, pour l'étudiant, pouvoir **concilier études supérieures et pratique sportive intensive**. Organisation spécifique d'emplois du temps, autorisations d'absences, aménagement du cursus sont autant de possibilités.

À l'Université de Toulon, une commission SHN se réunit au minimum trois fois par an pour étudier les différentes demandes et attribuer (ou pas) le statut, selon **trois critères** :

- le niveau sportif
- la charge d'entraînement
- les niveaux de compétition dans la discipline

Il existe **trois niveaux de statut SHN** :

- 1 : les étudiants d'un niveau national ou international, reconnus par le ministère des Sports. À ce titre, l'université est dans l'obligation de leur proposer des aménagements d'études.
- 2 : il comprend les étudiants représentant l'élite régionale et participant à des compétitions nationales.
- 3 : il est attribué à des étudiants ayant une pratique compétitive de niveau interrégional.

Pour les deux derniers niveaux, le statut SHN est attribué par le Président de l'université sur proposition de la commission.

Établissant une relation tripartite entre l'université, l'étudiant et son club via un contrat pédagogique, le **statut de SHN permet à l'étudiant d'appréhender les possibilités de reconversion après la carrière sportive**. À l'UTLN, les Sportifs de Haut Niveau sont gérés par Jean-Paul Péron, directeur-adjoint de l'UFR STAPS (étudiants inscrits à l'UFR STAPS) et Didier Bertrand, directeur-adjoint du Service des Sports (étudiants autres que STAPS).



→ LES SHN EN CHIFFRES EN 2013/2014

- **92** étudiants Sportifs de Haut Niveau, dont
 - **52** inscrits à l'UFR STAPS
 - **40** inscrits dans les autres UFR, instituts ou école de l'UTLN
 - **23** étudiants de niveau 1 (national ou international), reconnus par le ministère des Sports
-

